



65^e RAPPORT ANNUEL 2012 - 2013

Message de la Municipalité

En matière d'enseignement musical aux enfants et aux jeunes, l'année scolaire 2012 – 2013 est rythmée par des événements institutionnels majeurs au niveau fédéral, cantonal et communal. Au plan fédéral il s'agit d'un nouvel article constitutionnel, en vigueur depuis le 23 septembre 2012, encourageant la formation musicale des enfants et des jeunes. Au plan cantonal, les articles de la loi sur les écoles de musique (LEM), traitant de l'organisation et du financement d'un enseignement musical de qualité sur l'ensemble du territoire du Canton et accessible à toutes et à tous, sont entrés en vigueur au 1^{er} août 2012. Ce sont la Fondation pour l'enseignement de la musique (FEM) ainsi que les communes vaudoises qui se chargent de la mise en application de ce texte de loi.

Il est alors fort réjouissant de constater que la formation musicale profite désormais d'une reconnaissance et d'un soutien bien mérité et cela à tous les échelons institutionnels. Il s'agit maintenant de profiter de ce bon vent afin de naviguer sereinement à travers cette phase d'adaptation afin de créer, à partir d'aujourd'hui, l'enseignement musical de demain, dans un cadre qui continuera d'évoluer au rythme des différents acteurs qui y participent. Nous sommes heureux de voir que l'Ecole Sociale de Musique réussit parfaitement cette transition tout en développant son offre et en garantissant l'excellente qualité de son enseignement.

Nous sommes convaincus que l'apprentissage et l'exercice de la musique dès le plus jeune âge participe d'une politique culturelle engagée et que les qualités et outils acquis par les enfants et les jeunes pendant leur formation musicale leur seront également bénéfiques dans d'autres domaines de leur vie. Ainsi nous sommes ravis de continuer à développer notre soutien à l'enseignement musical dans une collaboration fructueuse avec les écoles de musique et la FEM et dans le respect du nouveau cadre institutionnel donné par la LEM.

Nous tenons à remercier chaleureusement les professeurs et le personnel de l'ESM pour l'excellent travail effectué ainsi que le directeur Théo Gafner pour son engagement et sa créativité tout au long de l'année. Et plein succès à tous, ainsi qu'aux élèves bien sûr, pour l'année 2013 / 2014.

Daniel Brélaz, syndic

Billet du Président

La musique : pourquoi ? Elle est la langue des émotions (Kant), elle fait danser les consciences (Cormann), elle donne une âme à nos cœurs et des ailes à la pensée (Platon)...

C'est avec cette interrogation que débute notre nouvelle plaquette visuelle présentant notre école. L'esprit chagrin dirait : autant d'interrogation pour, somme toute, un simple loisir ! Voilà qui serait totalement réducteur et en désaccord avec notre « mission » et notre « concept ». L'enseignement de la musique n'est vraiment pas un loisir mais beaucoup plus que cela. En voici quelques éléments :

« Apprendre à jouer d'un instrument apporte une contribution essentielle au développement de la personnalité. Cet apprentissage stimule l'intellect, améliore les facultés de perception, la concentration et la mémoire, renforce la confiance et l'estime de soi, accroît la motivation et les compétences relationnelles. »

Du côté des professeurs et passionnés de musique, c'est aussi une volonté de transmettre ce savoir musical qui apporte tant. Il y a donc une émulation entre donner et recevoir, raison d'être de notre école depuis maintenant 65 ans. C'est le feu qui nous anime tous chaque jour.

Pourquoi « Sociale » notre ESM ? Nous nous voulons « école de vie dans la ville », pour l'amélioration de la connaissance de la musique et sa pratique pour le plus grand nombre en offrant les meilleures conditions possibles.

Notre concept est porté par 4 piliers :

- nos buts : contribuer au développement harmonieux ; un chemin vers la connaissance de la musique pour tout amateur ou futur professionnel.
- nos valeurs : une pédagogie de qualité et respectueuse du rythme de chacun ; enrichie de musique d'ensemble et de partages.
- nos moyens : des professeurs qualifiés et diplômés ; des cours dans la ville ; des offres variées d'enseignement.
- nos garanties : la motivation ; l'assurance qualité par un décanat représentatif.

Pour l'ESM, l'année 2012 a été magnifique, musicale comme toujours, vivante avec les nombreuses auditions mais également au travers des ateliers et les concerts. Rappelons également le succès du projet « orchestre en classe » qui reçoit un écho très favorable ; il serait même souhaité que l'ESM puisse en proposer davantage, mais cela demande des moyens. Elle a été également importante au niveau travail pour mettre en place toutes les directives imposées progressivement par la loi sur l'enseignement de la musique (LEM). L'ESM a déposé son dossier de reconnaissance afin de démontrer qu'elle satisfait aux exigences fixées par la loi. Travail conséquent qui permet de revoir la structure de l'école et sa mission tout en se projetant dans l'avenir.

Car de quoi sera fait l'avenir ? Des écoles reconnues, pratiquant le même tarif et offrant les mêmes cours ? Quelle sera donc la « valeur ajoutée qui permette le choix d'une école plutôt qu'une autre ? ». Pour l'ESM, le challenge n'est pas d'offrir une diversité de cours cadrés et ce dans les quartiers de Lausanne mais bien une différenciation dans l'approche de l'apprentissage de la musique et le rythme d'enseignement tout en respectant le cadre légal imposé par la loi.

Nous n'oublions pas pour autant les mélomanes adultes désireux de poursuivre la pratique de leur instrument ou l'enseignement qui leur est proposé et pour lequel les conditions vont drastiquement changer (plus de subvention) ; des pistes de réflexions sont en cours pour proposer des ateliers plutôt que des cours individuels dont les tarifs ne seront, à terme, plus abordables. Nous voulons privilégier les ateliers, les auditions famille, les divers ensembles qui permettent la rencontre des gens et des genres. Nous espérons en avoir toujours les moyens financiers vu que la charge financière et de moyens repose sur plusieurs entités (canton, commune – salaires, locaux, entretien, ...) et ce dans le cadre légal de la LEM. L'argent étant le nerf de la guerre, nous voyons également dans la collaboration, voire le regroupement entre écoles, des synergies. Ce serait là un moyen efficace pour allouer pleinement ces subventions, en les maximisant, pour le seul bénéfice d'un enseignement de qualité ; nous devons donc être « créatifs et faire preuve de courage dans des choix qui pourraient être difficiles ».

Avant de conclure, j'aimerais encore une fois souligner notre gratitude envers nos autorités (Ville de Lausanne et canton) pour les magnifiques soutiens financiers et de moyens qui nous sont vitaux pour offrir un enseignement de qualité. Je souhaite également remercier tous les acteurs de la Fondation pour l'enseignement de la musique (FEM) qui travaillent intensément afin de « mettre en musique » le cadre légal prévu. De même, l'écoute et le soutien de Mme Maja Breitenstein, qui représente la Municipalité au sein du Comité, nous sont précieux.

Mes remerciements vont également à l'adresse de l'ensemble du corps professoral, de la direction, du secrétariat et des membres du Comité pour tout ce qui est réalisé chaque jour pour que vive votre école de musique.

En annexe de ce rapport, vous trouverez comme chaque année un bulletin de versement qui permettra d'alimenter le Fonds G. Gilbert Graz du nom d'un des pionniers-fondateurs de 1948. Ce fonds permet d'aider financièrement et ponctuellement toute personne qui serait en difficulté au niveau de son écolage ; merci d'y faire bon accueil.

Au plaisir de vous rencontrer lors de la séance de clôture, je vous souhaite un bel été.

Valéry-John Racine

Comité

M. Daniel Brélaz	Syndic, Administration Générale et Culture
Mme Maja Breitenstein	Adjointe Service de la Culture
M. Valéry-John Racine	Président
M. Olivier Blanc	Vice-président
M. Salvatore Di Maggio	Trésorier
Mme Floriane Niklès	Membre
M. Claude Marguerat	Délégué APESM
M. Antonio Dominguez	Délégué APESM
M. Théo Gafner	Directeur
Mme Myriam Couturier	Secrétaire - comptable

Paroles aux parents

L'Ascension aux Chevalleyres

Fête du Bois en juin, Luna Park en mai, Cirque Knie en septembre, théâtre à Vidy ou musique à la salle Métropole au fil des mois : autant de plaisirs (parmi beaucoup d'autres) qui, au gré des saisons, attendent les familles lausannoises. Et si votre enfant a par ailleurs la chance d'apprendre la musique à l'Ecole sociale, il y a fort à parier qu'un de ces plaisirs saisonniers vous emmène, le samedi du week-end de l'Ascension, sur les hauteurs de Vevey, à Blonay.

Le camp des Chevalleyres est une tradition magnifique. Les enfants y pratiquent la musique durant trois jours sous la direction d'un quintette d'enseignants généreux et compétents. Ils profitent de l'encadrement stimulant que leur propose l'équipe éducative des Chevalleyres. Le samedi, ils offrent à leurs parents un concert.

Pendant dix ans, j'ai effectué le pèlerinage des Chevalleyres à l'Ascension. Cette année, ce fut pour la dernière fois, ma troisième fille ayant atteint, si j'ose dire, la limite d'âge. Et cette année hélas, l'heure de la retraite a sonné, également, pour Michel et Myriam Dupont, responsables mélomanes et enthousiastes des Chevalleyres. L'année prochaine, pour ne pas être envahi par la mélancolie, profitant de mon statut de membre du comité de l'Ecole sociale, peut-être me rendrai-je, une nouvelle fois, du côté des Chevalleyres à l'Ascension, pour y écouter de la musique, y déguster des petits fours et y profiter du soleil (il n'a jamais plu, durant la dernière décennie, le samedi de l'Ascension à Blonay, pas même cette année...)

Olivier Blanc

A votre écoute !

Chers parents,

Ces quelques lignes vous sont spécialement adressées. L'ESM souhaite offrir un espace d'échanges plus étroit entre vous et nous. Membre du comité depuis deux ans et parent d'élèves, j'ai le privilège de vous représenter et à ce titre, je vous propose de recueillir vos remarques, vos questions et vos suggestions par téléphone au 021/ 616 00 49 ou par e-mail à cette adresse : floriane.nikles@bluewin.ch

Je me ferai un plaisir de relayer vos préoccupations auprès du comité lors de nos séances et de vous communiquer ses réactions. J'espère que vous serez nombreux à me contacter et dans cette attente, je vous souhaite à tous un bel été.

Floriane Nikles

Félicitations pour leur réussite au Certificat AVCEM

**Classe de clarinette de Jean-Samuel Racine :
Natacha Kammerlander**

**Classe de trombone de Bernard Trinchan :
Marie Golliez**

**Classe de contrebasse de Noëlle Reymond :
Philippe Müller**

L'Ecole Sociale de Musique est membre



Association Vaudoise des Conservatoires
et Ecoles de Musique
www.avcem.ch



Association Suisse des Ecoles de Musique
www.verband-musikschulen.ch/f/

Départs

Plusieurs personnes quittent l'ESM cette année pour lesquelles nous formons nos meilleurs vœux :

Mme Ariane Bulliard, professeur de formation Willems depuis 2000. Habitant Fribourg depuis plusieurs années, elle a souhaité regrouper ses activités. Nous la remercions pour tous ces jeunes enfants à qui elle a enseigné avec passion l'éveil musical.

Nommé à l'ESM en 2011, **M. Julien Zufferey** a obtenu un poste de professeur de violon au Conservatoire de Lausanne correspondant à ses attentes.

Ayant trouvé un nouvel emploi, **Mme Odile Vazquez** nous a quitté en janvier, après avoir travaillé à l'ESM en tant que secrétaire pendant plus de 12 ans.

Arrivées

Nous avons accueilli 5 nouveaux professeurs et une nouvelle secrétaire avec qui nous avons la joie de collaborer :

M. Yves Bugnon chef de chœur qui nous a rejoints avec son chœur les Petits Chanteurs de Lausanne.

M. Denis Frenkel qui a repris la classe de piano de M. Villadoms.

M. Gaël Liardon, qui conduit un cours de contrepoint improvisé pour jeunes chanteurs.

Mme Aude Pivot qui a repris la classe de violoncelle de Lien Bruge-Ngô.

Mme Laura Ponti bassoniste qui a repris la classe de François Dinkel.

Mme Virginie Wuhrmann qui succède à Mme Odile Vazquez.

Fonds G.-G. Graz

Quelques aides partielles ont été octroyées par le Fonds Graz en 2012 soit un montant de CHF 396.70.

Il est utile de rappeler que ce fonds du nom d'un des fondateurs de l'ESM apporte une aide ponctuelle pour payer des écologies.

Alimenté par des dons, le Fonds Graz est constitué d'un montant bloqué dont les intérêts sont utilisés pour les aides. Une partie de ce fonds bloqué est placée. La situation actuelle du marché nous oblige à attendre de bonnes opportunités pour placer des montants de manière favorable.

Pour augmenter la fortune du fonds, les dons sont toujours les bienvenus. C'est la raison pour laquelle nous nous permettons de joindre à ce rapport d'activité un bulletin de versement.

Nous remercions d'avance tous les donateurs pour leur générosité.

Rapport d'activité

On pourrait citer comme activités importantes de l'année écoulée l'acceptation de la votation du 23 septembre passé en faveur de la promotion de la formation musicale des jeunes, la mise en application de la LEM (loi sur les écoles de musique), la création de la FEM (fédération des écoles de musique) et la reconnaissance des écoles de musique. Cependant ce résumé serait quelque peu réducteur et pourrait être interprété par certains comme de "la flemme", si l'on omettait de parler de toutes ces petites choses qui font la vie d'une école.

Pour la majorité des écoles, la LEM est synonyme de valorisation du travail tant pédagogique que culturel; pour le musicien, d'amélioration et homogénéisation des conditions salariales.

Même si les besoins de chacune des écoles ne sont pas identiques, que ces métamorphoses signifient pour certaines un surcroît de travail, pour d'autres adaptations, création ou professionnalisation d'une administration, on ne peut nier que ces changements dans leurs recherches de solutions appellent à l'innovation et stimulent la créativité.

L'ESM peut être fière d'avoir une structure institutionnelle et administrative qui ne demande pas de profonds changements. Mais nous avons aussi nos challenges, la pénurie de locaux amenant la multiplication des lieux d'enseignement au détriment d'une vie d'école, l'enseignement pour les adultes qui ne sera plus subventionné, la formation musicale et l'enseignement du solfège qui devront être adaptés... A ce stade, il serait vain de penser que cette structure est l'aboutissement de tout notre travail.

Ce nouveau contenant ne serait rien sans contenu. Autrement dit, toutes ces démarches administratives seraient inutiles si nous ne pouvions rester en contact direct avec nos objectifs, être au service de la musique, permettre à chacun de pouvoir y accéder. Cette mission qui fait partie des fondements de l'école nous demande de nous adapter au public d'aujourd'hui, de trouver la pédagogie qui permette de stimuler la créativité des élèves tout en leur donnant les moyens de s'exprimer. Or, le paradoxe veut que la liberté s'acquière dans un cadre et une discipline et que la créativité côtoie les terrains vagues, les horizons lointains, les lacs et océans, tous ces espaces qui font appel au rêve et à l'imaginaire.

La musique d'ensemble est un moteur essentiel de cet apprentissage. Il place l'interprète en situation d'écoute, et l'oreille au centre du travail tout en procurant joie et partage. A cet instant le musicien ne peut plus penser à ses difficultés techniques et à ses problèmes; il est au service de l'autre pour devenir une nouvelle entité, l'ensemble. Une fois cette motivation acquise, le musicien, tel un artisan passionné, trouve l'énergie pour ces heures de travail, pour cette discipline quotidienne indispensable pour acquérir les moyens nécessaires au développement de son jeu, sans quoi toutes ses aspirations ne sont qu'illusoire.

Ces quelques réflexions afin d'orienter sur les axes que nous avons choisi de suivre et les diverses activités qui ont rythmé cette année scolaire :

- Nos traditionnels camps de Blonay (week-end du Jeûne) pour les 13 ans et plus, et des Chevalleyres (week-end de l'Ascension) pour les 7-12 ans, avec son mémorable concert d'adieu au couple Dupont qui a accueilli l'ESM durant plus de 25 ans dans ce magnifique lieu.

- Plus de 55 auditions et concerts qui permettent aux élèves et à leur professeur de montrer le fruit de leur travail. Nous nous souviendrons de ce concert de

flûtes sous toutes ses formes par la classe de P.- A. Vincent mettant en lumière l'œuvre du compositeur P.- A. Bovey.

- La traditionnelle présentation des instruments a été changée au profit d'une journée porte ouverte le 4 mai 2013 permettant de présenter tous nos ensembles, nos chœurs et de permettre au public d'essayer les instruments enseignés à l'ESM.

- Les concerts "des Petits chanteurs de Lausanne", regroupant pour la première fois les chœurs CantaBulle, CantaCroche, CantArpège, CantHabile. Ces ensembles issus de la fusion du chœur de l'ESM et des Petit Chanteurs de Lausanne sous la direction de leur chef Yves Bugnon et Réjane Vollichard nous ont offert comme premier concert cette magnifique chantée de Noël à l'Eglise de St-François en décembre dernier et préparent un voyage autour des chants du monde pour la fête de la Musique de Lausanne (21 juin 2013) et les Schubertiades pour enfants de Lutry.

- L'orchestre TOUNOUVO quant à lui se produira sous le label ECO (Ensemble Collectif Orchestra) réunissant les divers orchestres de l'EJMA (école de jazz et musiques actuelles), l'EMVL (Ecole de Musique de la Ville de Lausanne) et l'ESM à la Fête de la Musique, et à la Schubertiade pour les enfants.

- Sept ateliers ou stages ont ponctué l'année (Musique ancienne Jovanka Marville, Musique XXI siècle BaBel, Piano XX de Stéphane Reymond, Laboratoires d'histoire sonore de Contacordes, Atelier expression théâtrale de Dorian Rossel, Atelier expression corporelle de Michel Gascard, Musique ethno de Tri i Dve et Stage quatuor au Château de la Sarraz du Quatuor Terpsycordes, en collaboration avec le Conservatoire Populaire de Musique Danse et Théâtre de Genève).

- Sept concerts ont eu lieu, dont 3 en collaboration avec le MHL (Musée historique de Lausanne) : Clavicorde avec Jovanka Marville, Lied avec Denis Frenkel et Diana Gougina, Nuit avec Suzanne Perrin Goy et Félix Holler, "Circum Folia" avec le Lausanne Guitare Trio, Collage avec l'ensemble baBel, "Voyage au Balkan" avec Tri i Dve, Musique au château avec le Quatuor Terpsycorde.

- Les classes de cordes de Coteau-Fleuri se sont produites lors des festivités du quartier des Boveresses en septembre ainsi qu'à la mobilisation générale des écoles pour soutenir la votation du 23 septembre. On se réjouit que ce magnifique projet puisse être pérennisé.

La FRIM, Fédération Romande d'Improvisation Musicale, a connu un franc succès avec 4 formations continues regroupant plus de 20 stagiaires en moyenne venant de Suisse romande et de Suisse allemande. Si au temps de la Renaissance, les musiciens improvisaient sur des plains chants, si Bach, Beethoven, Mozart, Chopin ou Liszt pour ne citer que les plus connus avaient une renommée internationale d'improvisateur, si le Jazz ne repose que sur cet acte créatif, l'éducation musicale d'aujourd'hui s'est essentiellement focalisée sur la lecture et l'exactitude de l'interprétation de la partition. Cette association réunissant l'EJMA le CPR (Centre Pédagogique Romand) le AMIL (Association Musique Improvisée Lausanne) et l'ESM se propose de remettre l'acte de l'improvisation au centre de toute démarche musicale telle qu'elle l'a été à ses origines. Enfin, pour parler du futur, l'ESM a la joie de vous annoncer pour septembre l'ouverture de trois nouvelles classes: initiation à la composition, orgue et harpe ainsi que le développement de cours de musique de chambre.

Théo Gafner